



Challenge Ralph M

Art 1 : Le Vélo Club Verrois avec la participation de Ralph M organise un challenge réservé aux catégories Open 3, A1, A2, A3 et A4.

Art 2 : Le challenge se déroule sur 7 épreuves tout au long de la saison. Six manches et 1 finale récompenseront le 1^{er} Open3 et les 3 premiers de chaque catégorie. Les épreuves concernées sont **Seiches / Loir, Brion, St Sylvain d'Anjou, Seiches sur Loir, Huillé, Tiercé et Soucelles** pour la finale.

Art 3 : Le classement de chaque attribuera des points aux 15 premiers classés pour les catégories Open3 A1/A2 (Catégories réunies), A3 et A4.

Barème de points :

Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Points	50	45	40	36	32	29	26	24	22	20
Place	11	12	13	14	15					
Points	19	18	17	16	15					

Art 3.1 : La fidélité au challenge est récompensée de la manière suivante à la condition d'être classé dans les quinze premiers au moins une fois :

Participation	1	2	3	4	5	6
Points	0	10	25	45	70	100

Art 4 : La participation à la finale est impérative pour être classé et prétendre aux récompenses.

Art 5 : En cas d'égalité de points à l'issue de la finale, le départage se fera aux nombre de meilleurs classements (nombre de 1^{ère} places, de 2^{ème} place etc.).

Art 6 : Tout coureur faisant l'objet d'une montée de catégorie perdra automatiquement les points de la catégorie quittée. Il pourra à nouveau concourir dans sa nouvelle catégorie.

Art 7 : Les récompenses du challenge seront remises aux intéressés à l'issue de la dernière course de la finale.

Art 8 : En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, l'organisateur se réserve le droit de modifier le nombre d'épreuves prévues initialement.